

MAIRIE
DE
SAINT-VINCENT-DE-REINS
69240

Téléphone : 04.74.89.60.15

Télécopie : 04.74.89.68.34

mairie@stvincentdereins.fr

AVIS DE CONSTAT D'ABANDON DE CONCESSIONS

Monsieur le Maire de la Commune de Saint-Vincent-de-Reins informe les descendants ou successeurs des concessions du Cimetière communal de Saint-Vincent-de-Reins listées ci-après ;

Que, par application des articles L.2223-17 et suivants du Code général des collectivités territoriales, et suite au PV de constat d'abandon de concessions initial établi le 25 novembre 2022, il sera procédé dans ledit cimetière, le 22 mars 2024 à 09 heures 30, à la seconde constatation de l'état d'abandon dans lequel se trouvent les Concessions désignées ci-dessous, qui permettra d'entériner la réalité de l'abandon des concessions mentionnées.

Et les invite, en conséquence, à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Concessions concernées :

- N°29 PETIT Jean-Pierre du 12/09/1892
- N°80 THOMASSON veuve LONGERE du 16/01/1920
- N° 50/51/52 PERRIN Virginie veuve PERRAD du 14/04/1875
- N°53 ROLLIN (veuve) Anne née PERRAD du 14/04/1875
- N°54 LIVET Antoine du 14/04/1875
- N° 155/156 MOREAU – CHENAL Auguste Petrus du 05/03/1932
- N°194 CHIGNIER veuve CLAIRET du 19/06/1942
- N°280 SUCHET – GARDET Barthélemy François du 19/08/1926

Fait à Saint Vincent de Reins, le 16 février 2024

Jean-François TERRIER,
Maire de la commune de Saint Vincent de Reins

